



FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2021-2022

L'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____ sexe M F

Nom de l'école actuelle (2020-2021) : _____

Adresse :

.....

Responsable légal Nom/prénom : Père Adresse : Mère Téléphone : mail : Autre (précisez).....Autorité parentale Situation familiale Marié Pacsé Union libre Divorcé Séparé Veuf Célibataire**Responsable légal** Nom/prénom : Père Adresse : Mère Téléphone : mail : Autre (précisez).....Autorité parentale **Réservé à l'administration :**

N° Inscription : _____ cachet

Ecole d'affectation :

Date d'effet de l'inscription :

Fait à Noyon le

Documents à fournir pour procéder à cette inscription :

- *livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant concerné*
- *un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAUX, téléphone, quittance de loyer...)*
- *pour des parents séparés ou divorcés: fournir obligatoirement une copie du jugement,*

Mentions légales :

Le Maire de NOYON sis Place de l'Hôtel de Ville à Noyon (60400) a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement d'inscription scolaire, demande de dérogation scolaire. Ce traitement est basé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Noyon et ne sont transmises à aucun tiers Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le dpo de la Ville de Noyon par mail à l'adresse dpo@noyon.fr ou par voie postale à l'adresse Place de l'Hôtel de Ville 60400 Noyon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.